LA MUNICIPALITE
D'ORMONT-DESSUS
Rue de la Gare 1
1865 Les Diablerets
024 492.00.20 / greffe@ormont-dessus.ch

MANIFESTATIONS
FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRESTATIONS COMMUNALES

LES CASES EN JAUNE DOIVENT ETRE REMPLIES PAR L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION
LES CASES EN GRIS SERONT REMPLIES PAR LA MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSUS

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nom de la manifestation	
Lieu	
Date de la manifestation	
Nom et prénom du répondant	
Téléphone	
E-mail	
Date de la demande	

2. SERVICE DE VOIRIE	Accord Municipalité	Prix
☐ Location de tables et bancs | nombre (20 max.) : | Lieu : | **Conditions de locations** Réservation : elle se fait auprès du Greffe municipal **dix jours ouvrables** au moins avant la période de location. Transport : il s'effectue par le locataire ou par le personnel de la voirie contre supplément. Prix de location par garniture : **CHF 15.— / jour (1 table + 2 bancs).** Livraison pour le week-end : La livraison est effectuée le vendredi. La reprise est effectuée le premier jour ouvrable suivant. Durée de location supplémentaire : **CHF 5. — par jour et par garniture.** Nombre de jours Livraison et reprise du matériel sur le territoire communal : **CHF 100.— / livraison.** Reddition du matériel : il est rendu rangé, propre et en ordre. Livraison et reprise du matériel : elles se font à port de véhicule. Dommage : tout dégât constaté sera facturé. Mise en place et repli : ils sont à la charge du locataire. Adopté en séance de Municipalité du 2 juillet 2019.	☐	
☐ Location de barrières Vauban | nombre (40 max.) : | Lieu : **Conditions de locations** Réservation : elle se fait auprès du Greffe municipal **dix jours ouvrables** au moins avant la période de location. Transport : Il s'effectue par le locataire ou par le personnel de la voirie contre supplément. Prix de location par barrière : **CHF 10.— par jour.** Nombre de jours de location. Livraison et reprise du matériel sur le territoire communal : **CHF 100.— / livraison** Livraison et reprise du matériel : elles se font à port de véhicule. Reddition du matériel : il est rendu rangé, propre et en ordre. Dommage : Tout dégât constaté sera facturé. Mise en place et repli : à la charge du locataire. Adopté en séance de Municipalité du 2 juillet 2019.	☐	

☐ Location de chalets d'expositions | nombre (4 chalets) : Lieu : **Conditions de location** Réservation : elle se fait auprès du Greffe municipal **dix jours ouvrables** au moins avant la période de location. Transport : Il s'effectue par le personnel de la voirie. Prix de location par chalet d'exposition : **CHF 100.— / jour**. **Nombre de jours de location.** Montage et démontage : le personnel de la voirie effectue le montage et le démontage. Prix du transport du montage et du démontage par chalet d'exposition : **CHF 200.—** Reddition du matériel : il est rendu propre et en ordre. Dommage : Tout dégât constaté sera facturé. Adopté en séance de Municipalité du 2 juillet 2019.	☐	
☐ Nettoyage des rues durant ou après la manifestation/Nombre d'heures **M.O.** **Machine**	☐	
☐ Mise en place de container pour le verre pour ordures Benne	☐	
Lieu :	☐	

3. SECURITE	Accord Municipalité	Prix
☐ Pompiers (sécurité pour traversées de routes, feux d'artifice..) **CHF 30.-/h. par personne**	☐	
☐ Réservation places de parc. Lieu :	☐	
☐ Signalisation ***Manifestation***	☐	
☐ Service de parc (garde-parc) : **CHF 30.-/h. par personne**.	☐	
☐ Fermeture de route communale *Nom de la rue :*	☐	
Date et heures de fermeture :	☐	

4. AUTRES	Accord Municipalité	Prix
☐ Verres réutilisables ☐ 1dl long drink ☐ 3dl boissons chaudes **Nbre de verres non rendus**	☐	
☐ Pose de banderoles (max. 2 semaines avant) Lieu :	☐	
	☐	
	☐	
	☐	

Total CHF 0,00

Les organisateurs doivent réserver des conteneurs à PET auprès de PETrecycling via le site internet www.petrecycling.ch.

Effacer les données du formulaire **Imprimer le formulaire** **Renvoi du formulaire par Email**

Enregistrer le formulaire